

Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 1/16

I. Objet

Cette procédure définit la manière dont un pack LMDE International doit être enregistré sur Wynsure.

Le dispositif du pack LMDEI permet à l'étudiant d'être couvert lors de son ou ses séjours à l'étranger.

II. Domaine d'application

Cette procédure s'applique à l'ensemble des Corbeilles de la GED (Iris Next).

III. Description

1.

Vérifications avant tout enregistrement

Les règles de non-cumul / cumul et cas particuliers :

Sur une même période de couverture, le pack LMDEI n'est pas cumulable avec certaines garanties.

Règles de non-cumul sur une même période :

- Pack LMDEI + ESS : non-cumul
- Pack LMDEI + ZEN : non-cumul
- Pack LMDEI + PET : non-cumul
- Pack LMDEI + PLM : non-cumul

Règles de cumul sur une même période :

- Pack LMDEI + ADE : cumul
- Pack LMDEI + HOSPI : cumul spécifique (en attente de procédure)
- Pack LMDEI + MINI : cumul spécifique (en attente de procédure)
- Pack LMDEI + BASIC cumul spécifique (en attente de procédure)

En cas de souscription d'un pack LMDEI avec une garantie non-cumulable (l'ADH souscrit à un pack LMDEI alors qu'il a déjà une garantie ESSENTIELLE ou ZEN) :

- encaisser le paiement (si paiement par CB/Chèque)
- transférer au recouvrement pour remboursement
- informer l'ADH qu'il est déjà couvert par sa garantie ESSENTIELLE ou ZEN

Mail à envoyer à l'adhérent en cas de refus :

Cher Monsieur (NOM DE L'ADH), Chère Madame (NOM DE L'ADH),

Nous avons bien reçu votre demande d'adhésion à la garantie (NOM DE LA GARANTIE BA).

Nous vous informons que la garantie (NOM DE LA GARANTIE BA) est incluse dans la garantie (NOM DE LA GARANTIE WYNSURE) dont vous bénéficiez.

Recevez, chère Madame (NOM DE L'ADH), cher Monsieur (NOM DE L'ADH), nos sincères salutations mutualistes.

b. Garantie non soumise à tacite reconduction

Le pack LMDEI n'est pas soumis à tacite reconduction.

Lors de la saisie du pack LMDEI, à la fenêtre « Garanties souscrites », ne pas toucher le champ « tacite reconduction » (laisser le champ tel qu'il a été paramétré automatiquement).



Référence : Version: 01 Date: 14/02/2017

Page: 2/16

L'adhérent peut demander un renouvellement de son pack LMDEI en souscrivant un nouveau pack LMDEI.

C.

<u>Informations relatives à l'adhésion</u>

Avant toute saisie, vérifier l'identité de la personne. L'enregistrement de l'adhésion se fait à partir du nom figurant sur le pack LMDEI.

Comme pour toute adhésion, les informations suivantes doivent apparaître sur le pack LMDEI :

- Nom / Prénom
- Date de naissance
- Adresse postale
- Durée
- Paiement (CB / chèque / mandat SEPA)
- Bulletin daté et signé

Spécificités : les informations suivantes doivent figurer sur le pack LMDEI :

- Dates de séjour : date de début ET date de fin
- Pays de séjour

L'étudiant peut souscrire au mois le mois, pour le nombre de mois réels de son séjour à l'étranger, pour une période de 1 mois à 9 mois (1, 2, 3...9 mois).

La cotisation est fixée mensuellement et est multipliée par le nombre de mois correspondant à la durée du séjour à l'étranger.

	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois
Cotisation adulte	41 €	82 €	123 €	164 €	205 €	246 €	287 €	328 €	369 €
Cotisation enfant	23 €	43,50 €	64 €	84,50 €	105 €	125,50 €	146 €	166,50 €	187 €

2. manquante

En cas de pièce justificative ou d'information

Le traitement du pack LMDEI dépend de la présence ou de l'absence de paiement :

Cas n°1 : Aucun paiement	Ne pas saisir le pack LMDEI +
	Envoyer un mail à l'ADH pour renvoi du justificatif manquant
Cas n°2:	Saisir le pack LMDEI
Paiement partiel (CB/chèque)	+
	Encaisser CB / chèque
	+
	Envoyer un mail à l'ADH pour renvoi du justificatif manquant
Cas n°3 : Paiement par	Saisir le pack LMDEI
prélèvements bancaires	Mettre en place l'échéancier



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 3/16

demandé avec CB/chèque non fourni avec le pack

Envoyer un mail à l'ADH pour renvoi du justificatif manquant

3.

Champs d'indexation spécifiques

Seuls les séjours à l'étranger inclus dans la période de validité de la garantie sont couverts. Les dates de saisie du séjour doivent être comprises dans l'année universitaire concernée.

3.1.Les dates de saisies :

a) Date d'effet :

→ Pour tout pack LMDEI signé et réceptionné avant le 1^{er} octobre de l'année universitaire concernée :

la date d'effet du pack LMDEI correspond à la date de début du séjour à l'étranger et au plus tôt au 1er octobre de l'année d'adhésion concernée.

Attention:

la date d'effet du pack LMDEI 2015/2016 ne peut débuter avant le 01/10/2015. la date d'effet du pack LMDEI 2016/2017 ne peut débuter avant le 01/10/2016. la date d'effet du pack LMDEI 2017/2018 ne peut débuter avant le 01/10/2017.

Date d'effet = date de début du séjour (au plus tôt = 01/10/2016 pour les packs LMDEI 2016/2017)

→ Pour tout pack LMDEI signé et réceptionné à compter du 1^{er} octobre de l'année universitaire concernée, la date d'effet du pack LMDEI correspond à la date de début du séjour à l'étranger.

Date d'effet = date de début du séjour

Si le pack LMDEI est à cheval sur l'année 2015/2016 et 2016/2017, vérifier si l'ADH avait une garantie 2015/2016 avec IMA.

Si l'ADH avait une garantie avec IMA, faire un avenant à la date d'effet du début du séjour et compléter l'IMA.

Si le pack LMDEI est à cheval sur l'année 2016/2017 et 2017/2018, inviter l'ADH à souscrire un contrat pour l'année 2017/2018.

b) Date de fin du contrat :

Dans tous les cas, la date de fin ne pourra être postérieure au 30/09 de l'année d'adhésion concernée.

La date de fin du contrat correspond à la date de début du séjour additionnée de la durée du pack LMDEI ôtée d'un jour.

Date de fin du contrat = date de début du séjour + durée – 1 jour

Attention:



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 4/16

Ne pas confondre la date de fin (du contrat) avec la date de fin du séjour.

3.2. Les garanties à sélectionner et paramétrages par garantie :

Les garanties comprises dans le pack LMDEI diffèrent selon l'année universitaire concernée par le pack LMDEI.

Dans la fenêtre « Définition des garanties », cocher les garanties correspondantes au pack LMDEI selon l'année universitaire concernée par le pack LMDEI.

Chaque garantie comprise dans le pack LMDEI doit être paramétrée.

Dans la fenêtre « Garanties souscrites », effectuer les paramètrages sur chacune des garanties préalablement sélectionnées et cocher les attestations correspondantes.

a) Pour l'année 2015/2016:

GARANTIES À COCHER (Fenêtre « Définition des garanties »)	PARAMÉTRAGE DES GARANTIES (Fenêtre « Garanties souscrites »)		
PLI	Millésime 2015/2016 Ne pas toucher le champ « tacite reconduction » Durée Date_Fin (max au 30/09/2016)		
IMA	Durée Millésime 2015/2016 Date_Fin (= date de fin du contrat) Cocher les attestations :		
RES	Millésime 2015/2016 Cocher attestation de responsabilité		

Dans tous les cas, cocher le Formulaire de départ à l'étranger.

En plus du FDE, cocher l'attestation International selon le pays de séjour :

- Si séjour hors USA et hors Australie : cocher l'attestation LMDEI Générique.
- Si séjour aux USA : cocher l'attestation LMDEI USA
- Si séiour en Australie : cocher l'attestation LMDEI Australie



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 5/16

b) Pour l'année 2016/2017 :

GARANTIES À COCHER (Fenêtre « Définition des garanties »)	PARAMÉTRAGE DES GARANTIES (Fenêtre « Garanties souscrites »)
PLI	Millésime 2016/2017 Ne pas toucher le champ « tacite reconduction » Durée Date_Fin (max au 30/09/2017)
IMA	Durée Millésime 2016/2017 Date_Fin (= date de fin du contrat) Cocher les attestations : • formulaire de départ à l'étranger ET • attestation du pays destinataire Code_Pays (3 lettres : cf tableau Excel) Date_début_sejour Date_fin_sejour
RCS	Millésime 2016/2017 Cocher attestation de responsabilité

Dans tous les cas, cocher le Formulaire de départ à l'étranger.

En plus du FDE, cocher l'attestation International selon le pays de séjour :

- Si séjour hors USA et hors Australie : cocher l'attestation LMDEI Générique.
- Si séjour aux USA : cocher l'attestation LMDEI USA
- Si séjour en Australie : cocher l'attestation LMDEI Australie

Certains packs LMDEI 2016/2017 ont été saisis avec une garantie RCI (au lieu de RCS).

Merci de faire remonter ces cas auprès du supérieur hiérarchique.

3.3. Canal d'encaissement et nombre d'encaissement

Le montant de la cotisation est fractionnable : l'ADH peut choisir de payer en plusieurs fois. A la fenêtre « Classification », sélectionner le nombre d'encaissement.

Si l'ADH demande à payer en plusieurs prélèvements, le nombre d'encaissements (= nombre de prélèvements) correspond au nombre de mois du pack LMDEI.



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 6/16

4. Impression des courriers et attestation à envoyer par mail

Après chaque enregistrement de pack LMDEI (et comme pour chaque adhésion), procéder à l'impression Bdoc des courriers (4.1) et à l'envoi Edeal des attestations (4.2).

4.1.Impression des courriers

Sur Wynsure, sélectionner la ligne d'affiliation correspondant au pack LMDEI.

Puis cliquer sur « Imprimer ».

Sélectionner « courrier accompagnement Vie du contrat » et cliquer sur « Valider ».

Sélectionner le destinataire du courrier et cliquer sur « Suivant »

Sur Bdoc, cliquer sur « Valider ».

Renseigner les libellés en français et en anglais et en majuscules et « Valider ».

Vérifier la présence de l'attestation LMDE International, et cliquer sur l'icône (pour valider l'édition : en haut à gauche).

4.2. Envoi des attestations via Edeal

Lors de l'enregistrement d'un pack LMDEI (mais également lors de l'enregistrement d'un FDE dans l'IMA), 3 types attestations peuvent être cochées :

- attestation LMDE International Générique
- attestation LMDE International USA
- attestation LMDE International Australie.

A chaque saisie d'un séjour à l'étranger (pack LMDEI / FDE), éditer manuellement l'attestation LMDE International correspondante en renseignant son nom, prénom, n°ADH, date de départ et date de fin, fait à Lille et date du jour, l'enregistrer en PDF ou (Microsoft XPS) et l'envoyer par mail.

Rappel : Cas particulier : séjour aux USA

Lors l'ADH effectue un séjour aux USA, lui envoyer par Edeal :

- l'attestation LMDE International USA
- le waiver (au format PDF).



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 7/16

5. Exemples de saisie

Exemple 1 : l'ADH signe un pack LMDEI de 5 mois. Il dit partir le 25/08/2016 et revenir le 30/01/2017. Autrement dit, date de début du séjour = 25/08/2016 et date de fin du séjour = 30/01/2017.

date d'effet du pack LMDEI = date de début du séjour = 25/08/2016

1er avenant:

Faire un avenant au 25/08/2016.

A la fenêtre « Définition des garanties », cocher :

- PLI
- IMA
- RES

Et faire suivant.

A la fenêtre, « Garanties souscrites », modifier les garanties :

- PLI:
 - O Vérifier que le millésime est positionné sur 2015/2016 (sinon, le modifier)
 - Durée = 2 mois
 - o Date de fin = 30/09/2016
- IMA :
 - o Durée = 2 mois
 - o Date de fin = 30/09/2016
 - o Cocher l'attestation correspondante selon le pays de destination
 - Date de début du voyage = 25/08/2016
 - Date de fin du voyage = 30/09/2016
- RES:
 - Vérifier que le millésime est positionné sur 2015/2016 (sinon, le modifier)
 - O Cocher l'attestation responsabilité correspondante.

Valider et faire suivant jusqu'à la validation de l'avenant.

2e avenant:

Faire un avenant au 01/10/2016.

A la fenêtre « Définition des garanties », cocher :

- PLI
- IMA
- RCS

Et faire suivant.

A la fenêtre, « Garanties souscrites », modifier les garanties :

- · PLI:
 - Vérifier que le millésime est positionné sur 2016/2017 (sinon, le modifier)
 - Durée = 3 mois
 - o Date de fin = 24/01/2017
- IMA :
 - Durée = 3 mois
 - Date de fin = 24/01/2017
 - o Cocher l'attestation correspondante selon le pays de destination
 - Date de début du voyage = 01/10/2016
 - Date de fin du voyage = 24/01/2017
- RCS:
 - O Vérifier que le millésime est positionné sur 2016/2017 (sinon, le modifier)
 - O Cocher l'attestation responsabilité correspondante.

Valider et faire suivant jusqu'à la validation de l'avenant.



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 8/16

Exemple 2 : l'ADH signe un pack LMDEI de 5 mois. Il dit partir le 25/08/2016 et revenir le 02/01/2017. Autrement dit, date de début du séjour = 25/08/2016 et date de fin du séjour = 02/01/2017.

• date d'effet du pack LMDEI = 25/08/2016

1 er avenant : (comme dans l'exemple précédent)

Faire un avenant au 25/08/2016.

A la fenêtre « Définition des garanties », cocher :

- PLI
- IMA
- RES

Et faire suivant.

A la fenêtre, « Garanties souscrites », modifier les garanties :

- PLI:
 - O Vérifier que le millésime est positionné sur 2015/2016 (sinon, le modifier)
 - O Durée = 2 mois
 - Date de fin = 30/09/2016
- IMA :
 - Durée = 2 mois
 - o Date de fin = 30/09/2016
 - o Cocher l'attestation correspondante selon le pays de destination
 - Date de début du voyage = 25/08/2016
 - Date de fin du voyage = 30/09/2016
- RES:
 - O Vérifier que le millésime est positionné sur 2016/2017 (sinon, le modifier)
 - o Cocher l'attestation responsabilité correspondante.

Valider et faire suivant jusqu'à la validation de l'avenant.

2^e avenant:

Faire un avenant au 01/10/2016.

A la fenêtre « Définition des garanties », cocher :

- PLI
- IMA
- RCS

Et faire suivant.

A la fenêtre, « Garanties souscrites », modifier les garanties :

- PLI:
 - Vérifier que le millésime est positionné sur 2016/2017 (sinon, le modifier)
 - Durée = 3 mois
 - Date de fin = 24/01/2017
- IMA :
 - Durée = 3 mois
 - \circ Date de fin = 24/01/2017
 - o Cocher l'attestation correspondante selon le pays de destination
 - Date de début du voyage = 01/10/2016
 - Date de fin du voyage = 02/01/2017
- RCS:
 - Vérifier que le millésime est positionné sur 2016/2017 (sinon, le modifier)
 - Cocher l'attestation responsabilité correspondante.

Valider et faire suivant jusqu'à la validation de l'avenant.



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017

Page: 9/16

6. Liste des pays Français - Anglais

Pays en français Afrique du Sud: Albanie Algérie Allemagne Апфогти Angola Antigua et Barbuda Arabie sacodite Ammenio Australie Autriche Azerbalitjan flahamas (Commonwealth des) Bahrein Bangladesh Barbade Belgiquo Belize Bénin (ex Dahomoy) Bhoutan Bolivie Bosnie Herzegovine Botswana Bridgil

Purigeria
Burkina Faso (ex Haute Volta)
Cambodge
Cambodge
Cambodge
Cambodge
Cantrafrique (République)
Chill
Chine
Chypre
Colombia
Compons (Union de)
Congo (République Démocratique du)

Corrie du Sud Costa Rice Côte d'hoère (politique) Croatia Culha Dantemark

Corés du Nord

Pays on englals
Albhmistan
South Africe
Albhnis
Algerts
Gairmany
Andorra
Angols
Angus and Barbuda

Argentina
Avennia
Australia
Australia
Austria
Azerbatjan
Bähamas (The)
Bahrain
Bergladesh
Barbados
Betgerm
Bettee
Betain
Bhutan
Betarus
Bolivia
Bosnia and Herzegovina

Botswana Brazil Brunei Bedgalfa Burkina Burundi Cambodia Catintrion Canada Cape Vente

Cape Verde
Central African Republic (The)
Cride
China
Cyprus
Colombia
Comoras (The)
Congo (The)
Morth Korea
South Korea
Costa Rica
hony Coast
Croatia
Cuba



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017

Page: 10/16

ays en français

Djibouti

Dominique (le commonwealth de Dominique)

Emirals arabes unis

Emirals arabes un Equateur

Erythrée Espagne Estonie

Etats Unis Ethropie Fidji Finlande France Gabon Gambie

Géorgie Ghanaj Grèce Gronade Gusternala Guinée Guinée équatoriale Guyana Guyana

Halti Honduras Hongrie Inde Inde Inde Inde Inde Islande Islande Israel Italie Jamalque

Japon Jordanie (ex Transjordanie) Pazakhstan Kinnya Kinghizstan Kintatii Kowwit Läös Lesotho Lettonia Uban Uberia Ubpe

Perys en anglale Ojibouti Dominica Egypt

United Arab Emirates (The)

Ecuador Eritrea Spain Estonia United States (The)

Ethiopie
Fiji
Finland
France
Gabon
Gembia (The)
Georgia
Ghana
Grecce
Grenada
Guatemata
Guinea-Bissau
Equatorial Guinea

Guynnn
Haiti
Hondurasi
Hungsiry
India
Indonesia
Iran
Ireland
Iceland
I

Rytgysst Kiribati Kuwait Laos Lesothn Letvia Lebenon Liberia Librya



Référence : Version: 01 Date: 14/02/2017

Page: 11/16

ys en français Hechtenstein Liechtenstein Lituanie Lithuania Lucenthouse Luxembourg Macedonia (The Former Yugoslav Republic of)

Macédoine (Ancienne république Yougoslave)

Madagascar Madagascer Malaisie Malaysid Malevii Malant Maldives Mell Mill Malte (ile de) Malta

Martic Могоско Marshall (République des les Marshall) Marshall Islands (The)

Maurier (No) Mourimus Mauritanie Mauritania Mexique Mesteo

Micronésie (Etats Fédérés de) Micronesia (The Federated States of)

Muzambique

Moklavie Monaco Monaco Mongolie Mongolia

Monténégro (Etat indépendant 13/6/2005)

Mozambique Myanmar Union du (ex Birmanie)

Namible Namible Nauru Nource Nepal Nepal Nicaragua Nicaragus Niger Niger (The) Nigeria Norway Nigéria Norvegit Nouvelle Zélande New Zealand Oman Oman Ouganda Uzanda Ourbélistan Urbekistan Pakistan Palnos Palau Panama Panama

Papouasie Nouvelle Guinée Papua New Guinea Paraguay Netherlands (The) Pitya Disa Pérou Peru Philippines (The) Philippines

Pologne Poland Portugal Portugal Catar Cutar

République Dominicains (ex Saint Dominguo) Dominican Republic (The) République tchéque Croch Republic (The) Roumanie Romania

United Kingdom (The) Royaume Uni

Russia (ex URSS)



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017

Page : 12/16

ys en françale Regnda Saint Christophe et Nitves Seint Marin

Saint Vincent et les Grenadines Sainte Lucie Salomon (les) Salvador Sano Tome et Principe

Sénégal Serbie (République de) Seychelles Sierre Léone Singapour Siovénie Sovénie Soudan

Sri Lanka (ex Ceylan) Suèdo

Suriname Suriname

Swaciland (Administrative et judiciaire)

Syrie Tadjikistan Tarzanie Tchad Thaillande (ex Siam) Timor oriental Togo

Tonga
Trinité et Tobago
Trinité
Turkménistan
Turquie
Tuvalu
Ukraine
Utraguay
Vanootu
Vatican
Venézuela
Viétnam

Zambie (ex Rhodesie du Nord) Zimbabwé (ex Rhodésie du Sud) Pays en angials Rivanda Saint Kitts and Nevis Sain Marino Saint Vincent and the Grenadines

Solomon Islands El Salvador Western Samon

Sair Tame and Principe Senegal Ynogistavia Seychelles Sarria Isone Singapore Singapore Sinyania Sovenia Sovinalia Sudan Sri Lanka Sweden Switzerland Suriname Swatiljand Syria Tailkistan

Syrie Tajikistan Tanzania Chad Thailand

Togs
Tongs
Trinilad and Tobago
Turkinenistan
Turkey
Turalu
Ukraine
Urugssy
Vanuatu
Holy See (The)
Venezuela

Vernen Zambia Zimbahwe



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 13/16

7. Liste des codes pays

Code	Libellé Français	Libellé Anglais	Code	Libellé Français
AFG	AFGHANISTAN		LIY	LIBYE
AFR	AFRIQUE DU SUD		LUC	STE-LUCIE
ALB	ALBANIE		LUX	LUXEMBOURG
ALG	ALGERIE		MAA	MALAWI
ALL	ALLEMAGNE		MAC	MACEDOINE
AND	ANDORRE		MAD	MADAGASCAR
ANG	ANGOLA		MAE	MAURITANIE
ANT	ANTILLES NEERLANDAISES		MAI	MALI
ARA	ARABIE SAOUDITE		MAL	MALAISIE
ARG	ARGENTINE		MAN	MARTINIQUE
ARM	ARMENIE		MAR	MAROC
AUS	AUSTRALIE		MAT	MALTE
AUT	AUTRICHE		MAU	MAURICE (ILE)
AZE	AZERBAIDJAN		MAV	MALDIVES (ILES)
BAE	BAHREIN		MAY	MAYOTTE
BAH	BAHAMAS		MEX	MEXIQUE
BAN	BANGLADESH		MOG	MONGOLIE
BAR	BARBADE (LA)		MOL	MOLDAVIE
BEA	BELARUS		MOZ	MOZAMBIQUE
BEI	BELIZE		MYA	MYANMAR-(BIRMANIE)
BEL	BELGIQUE		NAM	NAMIBIE
BEN	BENIN		NAU	NAURU
вно	BHOUTAN		NCA	NOUVELLE-CALEDONIE (FRANCE)
BOL	BOLIVIE		NEP	NEPAL
BOS	BOSNIE-HERZEGOVINE		NIC	NICARAGUA
Code	Libellé		Code	Libellé Français
ВОТ	BOTSWANA		NIE	NIGERIA
BRE	BRESIL		NIG	NIGER
BRU	BRUNEI		NOR	NORVEGE
BUL	BULGARIE		NZE	NVELLE-ZELANDE
BUR	BURKINA-FASO		OMA	OMAN
BUU	BURUNDI		OUG	OUGANDA
CAE	CAMEROUN		OUZ	OUZBEKISTAN
CAM	CAMBODGE		PAK	PAKISTAN
CAN	CANADA		PAL	PALESTINE TERR.AUTO
CAP	CAP VERT (ILES)		PAN	PANAMA
CEN	CENTRAFRIQUE		PAP	PAPOUASIE-NE-GUINEE
СНІ	CHILI		PAR	PARAGUAY
CHN	CHINE POPULAIRE		PAY	PAYS-BAS
CHY	CHYPRE		PER	PEROU



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 14/16

COE	COREE DU SUD		PHI	PHILIPPINES
COL	COLOMBIE		PIE	ST-PIERRE-ET-MIQUELON
COM	COMORES		POL	POLOGNE
CON	CONGO BRAZZAVILLE		POR	PORTUGAL
COR	COREE DU NORD		POT	PORTO RICO
cos	COSTA RICA		POY	POLYNESIE FRANCAISE
COT	COTE D'IVOIRE		QAT	QATAR
CRO	CROATIE		REU	REUNION
CUB	CUBA		ROU	ROUMANIE
Code	Libellé		Code	Libellé Français
DAN	DANEMARK		ROY	ROYAUME-UNI
DJI	DJIBOUTI		RUS	RUSSIE
DOI	DOMINIQUE		RWA	RWANDA
DOM	DOMINICAINE		SAH	SAHARA OCCIDENTAL
DOM	(REPUBLIQUE)			SARAKA OCCIDENTAL
EGY	EGYPTE		SAL	SALOMON (ILES)
EMI	EMIRATS ARABES UNIS		SAM	SAMOA
EQU	EQUATEUR		SAO	SAO TOME & PRINCIPE
ESP	ESPAGNE		SAV	EL SALVADOR
EST	ESTONIE		SBA	ST-BARTHELEMY
ETH	ETHIOPIE		SEN	SENEGAL
EUR	EUROLAND		SEY	SEYCHELLES (ILES)
FAL	FALKLAND (MALOUINES)		SIE	SIERRA LEONE
FID	FIDJI		SIN	SINGAPOUR
FIN	FINLANDE		SLO	SLOVENIE
FRA	FRANCE		SLV	SLOVAQUE (REPUBLIQUE)
GAB	GABON		SMA	ST-MARTIN
GAM	GAMBIE		SOM	SOMALIE
GEO	GEORGIE		SOU	SOUDAN
GHA	GHANA		SRI	SRI LANKA (CEYLAN)
GIB	GIBRALTAR		SUE	SUEDE
GRE	GRECE		SUI	SUISSE
GRN	GRENADE		SUR	SURINAM
GRO	GROENLAND		SWA	SWAZILAND
GUA	GUYANE FRANCAISE		SYR	SYRIE
GUD	GUADELOUPE		TAD	TADJIKISTAN
GUE	GUINEE-BISSAU		TAI	TAIWAN
GUI	GUINEE		TAN	TANZANIE
GUM	GUAM		TCA	TCHAD
GUN	GUINEE EQUATORIALE		TCH	TCHEQUE (REPUBLIQUE)
GUT	GUATEMALA		THA	THAILANDE
GUY	GUYANA ETRANGER		TOG	TOGO
HAI	HAITI		TON	TONGA
HOD	HONDURAS		TRI	TRINIDAD ET TOBAGO
	1	1		1



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 15/16

HOG	HONG KONG(CHINE)	TUK	TURKMENISTAN
HON	HONGRIE	TUN	TUNISIE
IND	INDE	TUR	TURQUIE
INO	INDONESIE	TUV	TUVALU
IRA	IRAK	UKR	UKRAINE
IRL	IRLANDE	URU	URUGUAY
IRN	IRAN	USA	ETATS-UNIS
ISL	ISLANDE	VAN	VANUATU (NOUVELLES- HEBRIDES)
ISR	ISRAEL	VEN	VENEZUELA
ITA	ITALIE	VIE	VIETNAM
JAM	JAMAIQUE	VIN	ST VINCENT & GRENADINES
JAP	JAPON	WAL	WALLIS-ET-FUTUNA
JOR	JORDANIE	XAC	AUTRES AM.CENTRALE
KAZ	KAZAKHSTAN	XAF	AUTRES AFRIQUE
KEN	KENYA	XAL	AUTRES AM.LATINE
KII	KIRIBATI	XAN	AUTRES AMQ.NORD
Code	Libellé	Code	Libellé Français
KIR	KIRGHIZISTAN	XAS	AUTRES ASIE
KIT	ST-KITTS-ET-NEVIS	XEU	AUTRES EUROPE
KOW	KOWEIT	XMO	AUTRES PAYS MOYEN ORIENT
LAO	LAOS	XOC	AUTRES OCEANIE
LES	LESOTHO	YEM	YEMEN DU NORD
LET	LETTONIE	YOU	YOUGOSLAVIE (REP.FED.DE)
LIB	LIBAN	ZAI	CONGO REP.DEM.
LIE	LIECHTENSTEIN	ZAM	ZAMBIE
LIR	LIBERIA	ZIM	ZIMBABWE(RHODESIE)
LIT	LITUANIE		



Référence : Version : 01 Date : 14/02/2017 Page : 16/16

IV. Suivi des modifications

Version	Date	Modifications	Etablie par	Vérifiée par	Approuvée par
01	14/02/2017		Responsable plateau Référent métiers		